



## **Compte-rendu FNEC FP FO du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 24 novembre 2016**

L'hiver dernier, la situation dégradée des écoles de Marseille a trouvé un écho médiatique important entraînant l'intervention de la Ministre de l'Education nationale. Celle-ci après une brève polémique avec le maire de Marseille, a annoncé le déblocage de fonds et en relation avec les autorités municipales, un comité de suivi s'est alors mis en place pour organiser un échéancier de travaux.

Ce CDEN s'est tenu en préfecture sous la présidence du Préfet Bouillon, en présence du Recteur Beigner, de l'IA-DASEN Launay et de la responsable des écoles à la mairie de Marseille, Danielle Casanova pour faire un état des lieux de cette « épineuse » question.

Pour FO, les problèmes de locaux des écoles marseillaises sont connus de longue date. Lors de plusieurs visites du CHSCT13, des préconisations avaient été formulées pour la réalisation de travaux d'urgence. Nous constatons que nombre d'écoles connaissent encore de graves difficultés. L'ordre du jour équivoque de cette réunion n'a pas permis aux représentants FO de porter de manière précise les cahiers de revendication des écoles en souffrance.

Dans ce cadre, les hauts responsables qui ont animé ce CDEN ont surtout fait la promotion de l'action de la Ministre. Ils ont voulu relayer le message d'une parfaite coordination des services de la ville et de l'Etat.

A l'exception de FO, un consensus s'est réalisé autour de la nécessité de faire travailler plus étroitement les enseignants et les animateurs périscolaires dans le cadre des PEDT qui organisent la territorialisation de l'école depuis la réforme 2013 des « rythmes scolaires ».

En relation avec la campagne syndicale d'abandon des APC, les représentants du Snuipp et de la CGT ont fait la proposition aux représentants de la ville et à l'IA-DASEN d'une mise à disposition des heures ainsi dégagées pour organiser dans les écoles un temps de concertation. Madame Casanova a indiqué qu'une autre proposition sur ce sujet était à l'étude en relation avec l'IA-DASEN, suggérant la mise en place de 3 modules de 2 heures, hors temps scolaire, payés en heures supplémentaires. Monsieur Launay a d'ailleurs précisé au passage que 150 écoles auraient d'ores et déjà souscrit à ce projet.

N'est-il pas ici preuve plus évidente de la territorialisation très avancée de l'école publique ?

Plus généralement, les différentes autorités représentées ont plaidé d'une même voix pour un renforcement de la coopération entre les collectivités, ville, département, région et les services de l'Etat au sein de la future métropole Marseillaise. Là encore, FO constate qu'au prétexte d'améliorer le fonctionnement entre différentes autorités, notre ministère délègue à d'autres acteurs ses responsabilités d'organiser la scolarisation et abandonne ses prérogatives en matière d'instruction.

FO a pour mandat de défendre une école qui instruit dans le cadre d'une république une et indivisible. Pour cela les conditions matérielles des collègues doivent être améliorées, les travaux indispensables dans les écoles doivent être réalisés. Nous encourageons les directeurs à faire remonter au Snuip-FO l'état des travaux à mettre en œuvre. Nous les porterons auprès des autorités municipales et dans le cadre du CHSCT.